

Sherbrooke 15 octobre 2007

Mémoire déposé à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements

Pour des pratiques de tolérance

Présenté par

Jupiter Nakhla
Physiothérapeute depuis 1993
Enseignant au Cégep de Sherbrooke depuis 2000
Lieu de naissance : Espagne, en 1963
Immigration à Montréal en 1966
Citoyen canadien depuis 1973

Des accommodements ; un témoignage personnel

Je vis au Québec depuis 41 ans, j'y suis arrivé à l'âge de 3 ans. Même si je parle couramment ma langue maternelle, i.e. l'espagnol, la langue que je maîtrise le mieux est le français. Même si je viens d'outre mer, je suis de culture principalement Québécoise. Alors je considère que je connais assez bien le Québec et les valeurs qui y habitent.

L'une de ces valeurs, c'est la tolérance, cette capacité d'accepter la différence, ou du moins de la regarder sans agressivité.

J'ai traversé le réseau scolaire québécois de la maternelle à l'université. J'ai travaillé dans le réseau de la santé et j'y été soigné. J'ai participé aux élections municipales, provinciales, et fédérales. Et j'ai toujours senti l'importance accordée à la tolérance....

Il est vrai que parfois j'ai subi de la discrimination, lorsque adolescent et jeune adulte je cherchais du travail. Mais somme toute, ces événements très désagréables furent temporaires et anecdotiques. Pour moi, il est évident que la tolérance demeure une valeur importante au Québec.

Le débat actuel sur les accommodements, c'est aussi un débat sur la tolérance. Est-elle remise en question, et pourquoi? Jusqu'où peut-on l'appliquer dans le contexte culturel québécois?

Quelques évènements historiques et témoignages d'hospitalité , de tolérance et d'intolérance

Le trouble associé à l'acceptation des différences, semble présent depuis bien longtemps, probablement depuis que l'humanité existe. L'hospitalité, l'accueil des immigrants, l'acceptation des différences religieuses et autres, sont des réalités qui confrontent toutes les sociétés et les nations d'aujourd'hui.

Il y a quelques milliers d'années, on se préoccupait de l'accueil des voyageurs grecs par les populations sédentaires :

« dans l'Antiquité grecque, on se faisait déjà une haute idée du devoir d'hospitalité : dans l'Odyssée, Ulysse, à chaque fois qu'il aborde un nouveau rivage, se pose la question de savoir s'il va " trouver des brutes, des sauvages sans justice ou des hommes hospitaliers craignant les dieux ". Homère dessine en réponse à cette question une géographie imaginaire des lieux qui lui apparaissent civilisés et de ceux où règne la barbarie. ... » réf : Arnaud Spire, L'Humanité, 17 juin 2004, au sujet de Le Livre de l'hospitalité. Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures, sous la direction d'Alain Montandon, Éditions Bayard, 2004, 2 042 pages .

Les différences religieuses ont provoqué de tristes évènements de violence, d'exaction et des mouvements de population. Heureusement, il y a eu des pays d'accueil, qui par leur aide, se sont aussi enrichis d'exilés artisans, commerçants et autres.

Voici un exemple :

À Paris le 24 août 1572

Le jour de la Saint-Barthélemy, il y eut une tuerie où les catholiques ont été les bourreaux des protestants.

L'édit de Nantes, 13 avril 1598 :

Le roi de France Henri IV autorisa la liberté de culte aux protestants, selon plusieurs limites. La promulgation de cet édit mit fin aux guerres de religion qui ont ravagé et appauvri la France au XVI^e siècle.

Révocation de l'édit de Nantes

Louis XIV révoque en octobre 1685 les libertés religieuses. Le protestantisme devient interdit en France. Cette révocation entraînera l'exil de beaucoup de huguenots vers des pays protestants comme l'Angleterre et l'Allemagne. On estime à 200 000 le nombre d'exilés, dont des artisans et des commerçants, qui contribuèrent à enrichir les sociétés d'accueil.

L'histoire semble montrer que l'immigration et l'acceptation des différences culturelles sont des réalités auxquelles les sociétés ont depuis longtemps été confrontées.

La tolérance à l'international

Les organisations internationales confirment l'apport positif de l'immigration et de l'intégration des différences culturelles. La tolérance et la diversité culturelle sont considérées comme des facteurs de développement social.

Qu'est-ce que la tolérance, selon UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) ?

«Le 16 novembre 1995, date du cinquantième anniversaire de l'Organisation, les États membres de l'UNESCO ont adopté une Déclaration de principes sur la tolérance...
...C'est le respect et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains.

La tolérance est la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui. Les peuples se caractérisent naturellement par leur diversité; seule la tolérance peut assurer la survie de communautés mixtes dans chaque région du globe

L'éducation à la tolérance doit viser à contrecarrer les influences qui conduisent à la peur et à l'exclusion de l'autre, et doit aider les jeunes à développer leur capacité d'exercer un jugement autonome, de mener une réflexion critique et de raisonner en termes éthiques. La diversité des nombreuses religions, langues, cultures et caractéristiques ethniques qui existent sur notre planète ne doit pas être un prétexte à conflit; elle est au contraire un trésor qui nous enrichit tous. »

Source: [site de l'Unesco](#)

L'UNESCO et la question de la diversité culturelle (UNESCO 2000,rapport 1977-1978)

« ,... comme le relevait le rapport pour 1977-1978, "les réunions qui ont été organisées ont en effet abouti à des recommandations portant sur des plans d'action qui comportent l'étude des valeurs convergentes, sans négliger la reconnaissance des différences" . L'idée que des stratégies pourraient se révéler utiles à la fois sur le plan intranational et sur le plan international allait devenir un élément important dans le programme de l'UNESCO, mais cet équilibre entre l'affirmation de "valeurs convergentes" et la "reconnaissance des différences" se révéla plus facile à affirmer en théorie qu'à réaliser en pratique.

Objectif 1.2 : Promotion de l'appréciation et du respect de l'identité culturelle des individus, des groupes, des nations et des régions.

Sous-objectif 1.2.4 : Promotion du respect de l'identité culturelle des individus et des groupes, en particulier de ceux qui subissent le phénomène de marginalisation au sein des sociétés développées ou en développement. »

La tolérance : jusqu'où peut-on tolérer?

« La Déclaration de Vienne (ONU) fait explicitement place à la culture en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, affirmant qu'"il faut garder à l'esprit l'importance des particularités nationales et régionales et la diversité des patrimoines

historiques, culturels et religieux". Les droits de l'homme relatifs à la diversité et à l'intégrité des cultures englobent un large éventail de concepts, à savoir : le droit à la participation culturelle; le droit à jouir des arts; la préservation, l'essor et la diffusion de la culture; la protection du patrimoine culturel; la liberté de l'activité créatrice; la protection des personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques; la liberté de réunion et d'association; le droit à l'éducation; la liberté de pensée, de conscience et de religion; la liberté d'opinion et d'expression; et le principe de non-discrimination.... Tout être humain a droit à la culture, y compris le droit de jouir d'une identité culturelle et de la développer. Les droits culturels, toutefois, ne sont pas sans limites. Le droit à la culture prend fin là où il empiète sur un autre droit de l'homme. ... »

Le développement culturel et social d'un peuple autonome

Il est primordial que le peuple québécois puisse assurer la pérennité et l'évolution de sa culture, de sa langue et de ses institutions. Il s'agit là d'un préalable à l'intégration des différentes cultures. Et en même temps, l'intégration des différentes cultures est essentielle à l'évolution de la culture québécoise.

Pour une vision écologique de la culture : la diversité culturelle

En écologie , il est dit qu'un écosystème est en équilibre lorsqu'il y a présence d'une diversité d'espèces. Aucune ne dominent les autres. Ce système demeure en équilibre puisque chaque espèce y joue un rôle clair et entretient des relations d'interdépendance avec les autres espèces.

Appliquons le modèle écologique à la société. Pour qu'un peuple puisse se développer et s'émanciper , il a besoin d'établir des interrelations avec toutes les personnes qui y vivent même si elles ont d'autres religions ou d'autres coutumes. C'est à travers ces échanges qu'il y aura enrichissement , création et renforcement culturel.

Immigration et économie

L'impact de l'immigration sur l'économie

L'effet de l'immigration sur l'économie semble positif, surtout dans un contexte où le taux de natalité est faible, la population vieillissante et le besoin en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée augmente.

Voici ce que disent certains organismes :

Rapport du Bureau International du Travail(BIT/04/19, 21 mai 2004) met en lumière que:

« Les effets économiques de l'immigration sur les pays d'accueil sont principalement bénéfiques, du fait que les nouveaux arrivants rajeunissent souvent la population et stimulent la croissance sans inflation. Après la Seconde Guerre Mondiale, les travailleurs immigrés ont contribué à la croissance soutenue de l'Europe pendant trente années ou plus. En Asie orientale et occidentale, depuis les années 70, les travailleurs migrants ont participé à la transformation très rapide des villes en des métropoles influentes. »

Report of the Fifth Coordination Meeting on International Migration, New York, 20-21 November 2006

Travailler jusqu'à 75 ans, diminuer les prestations de retraite et de soins pour les personnes âgées, accroître les cotisations salariés et employeurs pour financer le système, tel serait le prix d'une immigration "zéro" pour les pays riches. C'est ce que démontre un rapport de l'ONU selon lequel d'ici à 2050 ces pays devront accepter un niveau d'immigration comme ils n'en ont jamais connu auparavant. (Pierre Magnetto pour Le Journal du Développement Durable (France) Le 14-05-2007 (Publié sur internet le 15-05-2007).

Le gouvernement et l'immigration

Devant les avantages que procure l'immigration, il semble clair que les gouvernements chercheront à l'encourager.

Commission parlementaire sur les niveaux d'immigration 2008-2010 - Les participants se prononcent pour une hausse de l'immigration
(www.micc.gouv.qc.ca)

Le gouvernement sera-t-il prêt à investir dans l'intégration des immigrants?

La nécessité de structures d'accueil

Il est impératif de permettre l'intégration des nouveaux arrivants : En établissant des structures d'accueil qui permettent à ces individus de s'exprimer et de créer des relations avec la société d'accueil.

L'absence de structures d'accueil comporte des risques comme la non intégration à la vie communautaire et civique (recherche de Putman), et les tumultes qui se sont passés en France en 2005.

Sondages populaires

Ce que disent les sondages et la population du Québec

Il semble évident que la population au Québec craint les changements que pourraient provoquer l'arrivée de nouvelles cultures

Voici ce que dit un sondage :

André Duchesne 29 déc 2006 SONDAGE SOM - LA PRESSE - LE SOLEIL

Le tumulte de l'accommodement raisonnable aura marqué l'année 2006 au Québec. Les résultats d'un sondage SOM-*La Presse-Le Soleil* le démontrent sans équivoque : près de six Québécois sur 10 (58,6 %) estiment que la société est trop tolérante en la matière.

Cependant, une bonne majorité (68,1%) d'entre eux considère que l'immigration est un atout pour la société québécoise.

Fait encore plus remarquable, le nombre de répondants estimant que la société québécoise est trop tolérante augmente en fonction du revenu et du niveau de scolarité.

Par contre, l'opinion des jeunes répondants va à contre-courant. Seulement 34,1% des jeunes de 18 à 24 ans estiment la tolérance trop laxiste, par rapport à 65,4% chez les 25-34 ans ou encore à 67,5% chez les 55-64 ans.

Le Québec et la crainte de perdre sa culture et ses traditions

Il s'agit d'une crainte qui existe ailleurs dans d'autres pays et qui a existé à travers le temps aussi. Le contexte historique québécois est particulier, et la survie de la culture québécoise a maintes fois été en jeu.

Il est donc normal qu'un peuple manifeste sa crainte devant des changements qui peuvent l'affecter.

Conclusion

L'intégration des différences culturelles, religieuses et autres, ainsi que l'accueil des immigrants, sont des défis à relever pour l'ensemble de la planète.

Ces défis sont d'autant plus importants qu'ils sont des facteurs de développement culturel et d'affirmation sociale pour le Québec.

Voici quelques suggestions :

- Reconnaître le caractère inéluctable de la diversité culturelle.
- Reconnaître la crainte de la population du Québec face aux différences culturelles.
- Reconnaître les risques de la non intégration des différences culturelles, comme l'absence de participation à la vie communautaire et civique, l'absence de solidarité et de sentiment d'appartenance .
- Confirmer la prédominance des acquis de la « révolution tranquille » comme l'égalité et la liberté d'expression
- Développer des structures d'accueil pour les immigrants
 - Apprentissage de la langue française et de la culture québécoise
 - Permettre à l'immigrant d'exprimer sa différence
 - Créer des ponts entre la culture québécoise et les autres
- Établir un mode de gestion des conflits interculturels

- Voici ce que suggère **Giuliano Amato**, ministre de l'Intérieur italien, pour des stratégies à long terme :
 - Agir de concert avec les pays d'origine des futurs migrants et viser à mettre en place des flux migratoires bien planifiés et rondement menés, liés aux besoins de nos marchés du travail.
 - Nous équiper de services à même de gérer les nouveaux résidents, qui eux-mêmes contribueront à notre croissance économique via leur travail et leurs impôts.
 - Nous assurer que nos propres citoyens ne sont pas privés de ces services et porter notre attention sur l'adoption de politiques locales qui favorisent l'éducation (et pas simplement la scolarisation) et la communication.
 - Être particulièrement efficaces dans la lutte contre la criminalité, car il n'y a rien de plus dévastateur que l'identification publique de l'immigrant au criminel. Cela implique également de combattre l'immigration illégale.

Conférence de M. Albert Jacquard au Cégep de Sherbrooke, 15 oct. 07 :

« l'être humain à besion de l'autre »... pour évoluer.